



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse



*Section territoriale
Nièvre - Yonne*

Fédération Syndicale Unitaire

Section Territoriale 58/89
SNPES-PJJ/FSU
UEMO AUXERRE
8, boulevard Vaublanc
89000 AUXERRE
tél: 03.86.52.55.59
fax: 03. 86.52.56.75

Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Territorial

Monsieur le Directeur Territorial,

Nous souhaitons par cette lettre ouverte, apporter quelques éléments de réponse à votre message du 20 décembre 2017, adressé à l'ensemble des agents du territoire et qui nous interpelle, tant sur la forme que sur le fond. En effet, il s'agit à nos yeux d'une charge injustifiée et particulièrement caricaturale. Les modalités de communication que vous avez choisies, nous conduisent par ailleurs à opter pour une diffusion de la même ampleur.

Tout d'abord, rappelons que le compte rendu d'audience du 17 novembre 2017 ne se voulait que l'expression la plus fidèle des échanges et des informations partagées, dans une visée purement informative des agents. Aussi, vos allégations (de « diffamation », d'« approximations » et d'« inexactitudes »), nous surprennent tout autant, puisque vous n'avez pas pris le temps de les nommer et d'en apporter les modifications éventuelles.

Dès lors, nous ne pouvons que vous rejoindre sur l'archaïsme de ce type de dialogue social, que nous avons souhaité à minima apaisé.

Quant au trait d'humour, peu goûté, semble-t-il, il ne s'agissait là que de l'expression de vives interrogations quant à la distribution exclusive des astreintes territoriales durant plusieurs mois. Nous notons tout de même que nos interrogations s'avéraient fondées et que l'organisation de ces astreintes a été revue.

Cet humour, apprécié ou pas, ne peut justifier en soi la remise en cause de la probité des élus représentant des personnels qui participent à ce type d'instance, ni leur liberté de parole, qui pour nous demeurera intacte.

Aussi, si nous nous questionnons de la qualité du dialogue social à venir, nous demeurons disponibles pour reprendre des échanges constructifs et respectueux, dans l'intérêt de tous les agents de notre territoire.

**Pour la section 58/89
Françoise DUCROT-RAFFARD
Ruddy KRAMP**